



**HAL**  
open science

## Un lieu de culte monumental gaulois dans le Mercantour : le site de la Cime de la Tournerie (commune de Roubion, Alpes-Maritimes)

Franck Suméra, Benjamin Girard, Patrice Méniel, Aurore Schmitt, Elisabetta Castiglioni, Margot Delabre, Mauro Rottoli

### ► To cite this version:

Franck Suméra, Benjamin Girard, Patrice Méniel, Aurore Schmitt, Elisabetta Castiglioni, et al.. Un lieu de culte monumental gaulois dans le Mercantour : le site de la Cime de la Tournerie (commune de Roubion, Alpes-Maritimes). Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), 1, AFEAF, pp.131-147, 2019, Collection AFEAF, 978-2-9567407-0-4. hal-02891939

**HAL Id: hal-02891939**

**<https://hal.science/hal-02891939v1>**

Submitted on 7 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Un lieu de culte monumental gaulois dans le Mercantour :

## Le site de la *Cime de la Tournerie* (commune de Roubion, Alpes-Maritimes)

Franck Suméra, Benjamin Girard, Patrice Méniel, Aurore Schmitt,  
Elisabetta Castiglioni, Margot Delabre, Mauro Rottoli

### Présentation du site

Le site de la Cime de la Tournerie, localisé dans les Alpes méridionales sur la commune de Roubion (Alpes-Maritimes) a été signalé pour la première fois en 1996 à l'occasion de travaux de prospections terrestres conduits par l'association IPAAM (Fig. 1). En 2011, une première campagne de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un PCR portant sur l'impact des occupations protohistoriques dans la construction des paysages et tout particulièrement sur les étages alpins et subalpins (Suméra 2015). Il est depuis l'année 2014, l'objet de fouilles qui ont pour objectif d'aboutir au dégagement intégral et à la mise en valeur du site en 2020. Implanté sur un monticule qui culmine à 1 816 m, ce lieu de culte monumental du début du deuxième âge du Fer constitue un belvédère qui offre une vue à 360° sur les plus hauts sommets du massif Argentera-Mercantour (Fig. 2). Le site se caractérise par la présence d'une architecture monumentale qui a servi de réceptacle à des activités de banquets et à l'accomplissement de gestes dans lesquels on identifie une dimension exclusivement culturelle. Les fouilles conduites de 2014 à 2017 ont livré plusieurs dizaines de foyers et des niveaux de sols superposés sur lesquels ont été découverts des armes, des bijoux, des restes de repas, des ossements humains et un dépôt monétaire massaliote du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Concernant la chronologie, on discerne cinq séries d'événements de construction qui scandent l'histoire de l'occupation du site, laquelle s'étend au plus tôt entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et au plus tard à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le référentiel sur lequel s'appuient ces datations, repose sur cinq analyses isotopiques radiocarbone, le dépôt monétaire et une dizaine d'objets métalliques ayant une signification chronologique (Fig. 3). La céramique n'intègre pas de fossiles directeurs et les datations par archéomagnétisme se sont toutes révélées infructueuses. Néanmoins, ces quelques indicateurs s'incorporent dans des séquences stratigraphiques bien ordonnées et permettent d'ores et déjà d'esquisser une restitution de la chronologie. Les études n'ayant pas encore permis d'étudier toutes les phases d'occupation dans leur dimension planimétrique, nous avons choisi d'évoquer sommairement les structures et de

privilégier la présentation du mobilier qui offre les informations les plus convaincantes concernant la fonction culturelle du site.

L'architecture du site est constituée par une première enceinte fossoyée qui entoure le monticule naturel et par une muraille située au centre et qui épouse le rebord du sommet (Fig. 4). L'enceinte, creusée dans le rocher naturel, suit un tracé hélicoïdal qui se développe sur 300 m de long. Au sud-est du monticule et en contrebas, deux microreliefs dessinent une entrée possible, située exactement dans l'axe du monument (Fig. 5). Le fossé présente des profils et des profondeurs qui diffèrent selon les endroits. Certaines sections montrent des contours en « V » bien marqués alors que dans d'autres sections la forme est plus ouverte. La profondeur varie de 1 à 4 m en suivant un pendage apparemment régulier. Le comblement, exclusivement constitué par des blocs de construction provenant de la plateforme, indique que le fossé est resté ouvert jusqu'à l'abandon du site. La fonction de ce fossé reste inconnue, mais la faible profondeur de certaines sections et l'absence de palissade, on peut exclure qu'il ait pu jouer un rôle défensif. De même l'hypothèse d'un itinéraire processionnel semble difficilement compatible avec le fond du fossé qui est chaotique et peu praticable. En l'état, on peut seulement affirmer que ce fossé a servi de carrière pour l'édification de la muraille et que la forme du tracé n'est vraisemblablement pas liée à cette seule fonction.

La muraille située sur la plateforme sommitale délimite une esplanade d'environ 100 m<sup>2</sup> orientée selon un axe N 33-11-24 W. Elle présente quatre phases de construction. Le tracé le plus ancien présente une forme ovale incomplète, et se termine par une pointe arrondie dans laquelle a été construit un four à chaux qui est daté entre le IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Un dépôt d'os humains trouvé sous ce mur témoigne d'une occupation avant la mise en place de la première enceinte. Dans une deuxième phase de construction, le tracé de la muraille est rectifié de sorte que l'extrémité en abside est supprimée (état 3 a). Un mur appartenant à une troisième phase de construction (état 3b) a été reconnu sous l'une des trois tours, lesquelles ont été construites à l'occasion d'une quatrième phase d'édification (état 4). Une dernière phase de monumentalisation se caractérise

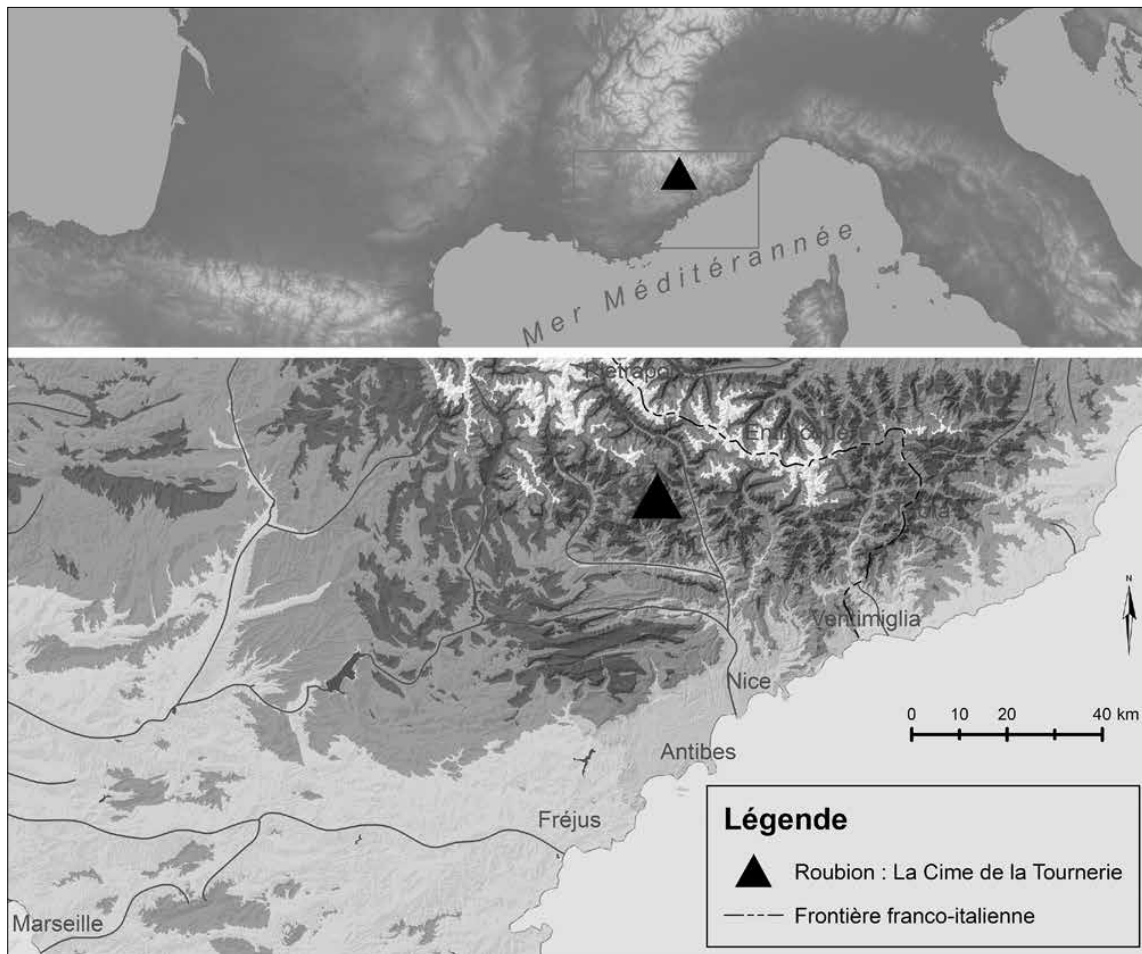


Fig. 1. Plan de situation (F. Suméra/SRA-CCJ).

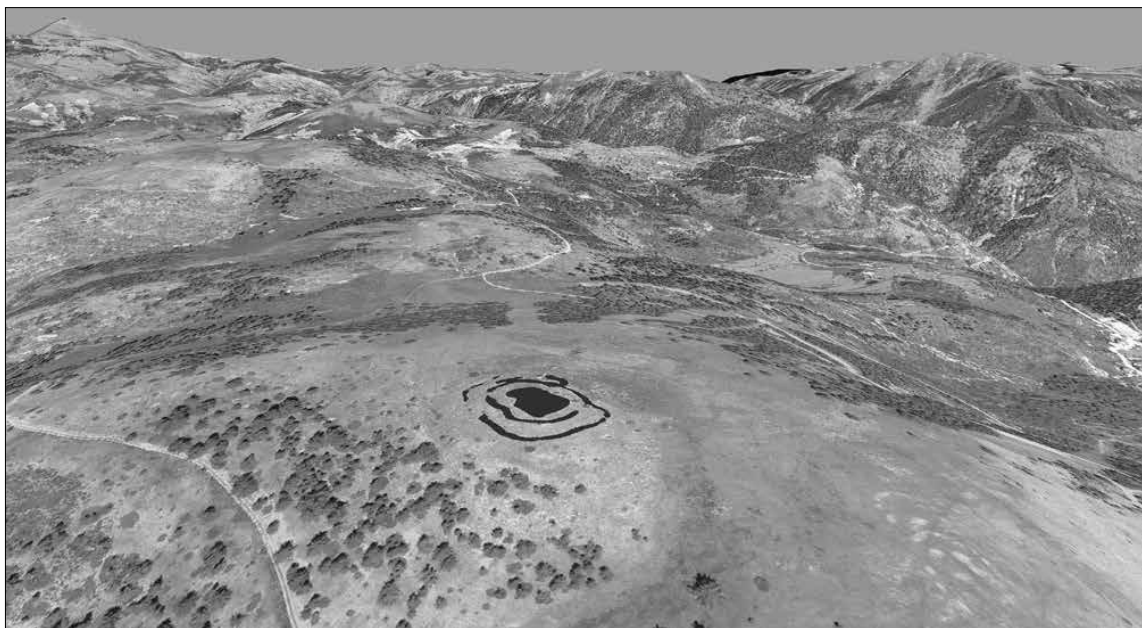


Fig. 2. Intégration du site dans le paysage (F. Suméra/SRA-CCJ).

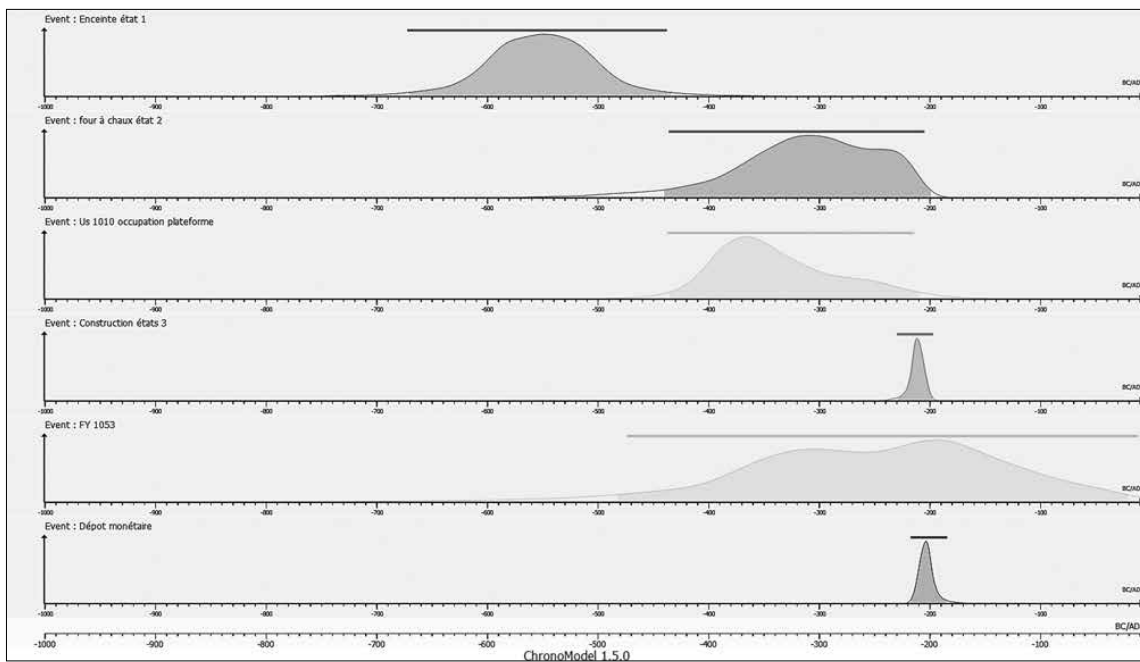


Fig. 3. Synthèse provisoire de la chronologie modélisée avec le logiciel ChronoModel (F. Suméra/SRA-CCJ).

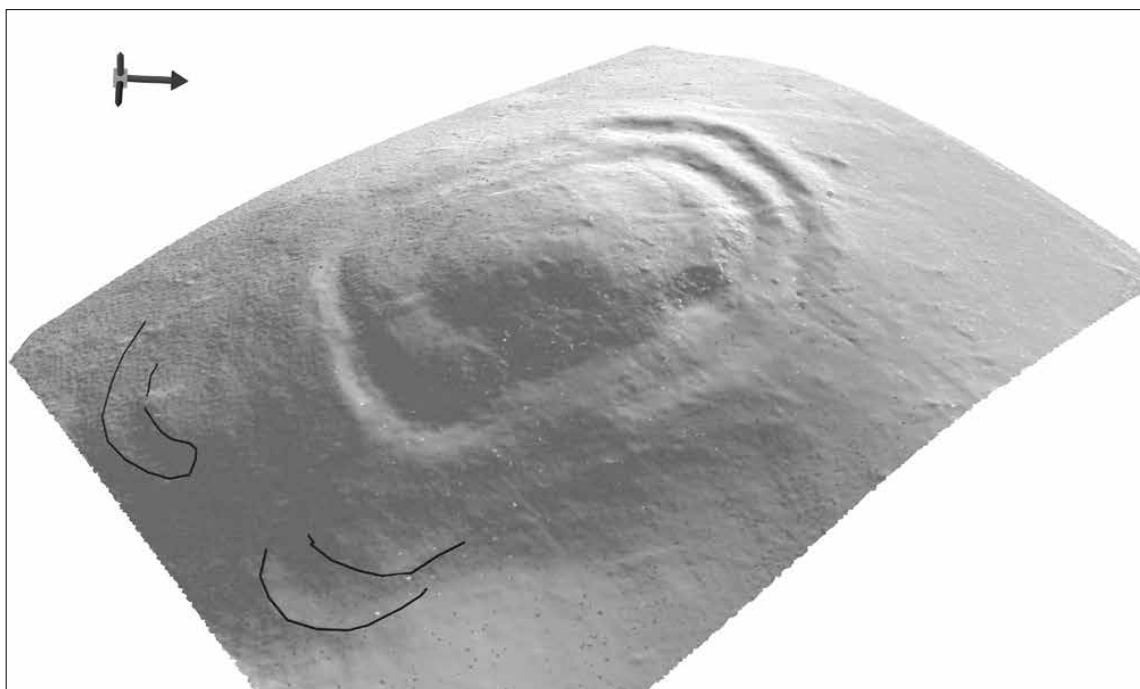


Fig. 4. Structures en relief apparaissant sur un MNT réalisé avant la fouille (F. Suméra/SRA-CCJ).



Fig. 5. Plan général (F. Suméra/SRA-CCJ).

par empâtement généralisé de la muraille dont la largeur passe de 1,35 à 5 m de large (état 5). Pendant toutes ces phases de construction, l'esplanade centrale est aménagée par des sols de cailloutis qui se superposent sur plus d'un mètre d'épaisseur et sur lesquels ont été installés des foyers. Certains ont été recouverts par les maçonneries des tours. Parmi ceux-ci, on note la présence de constructions plus sophistiquées qui utilisent d'épaisses dalles de schistes qui ont été importées de zones situées à plusieurs dizaines de kilomètres. Quelques calages de poteaux et aménagements de type coffre pourraient correspondre à des structures de présentation. Enfin trois talons de lances trouvés en position verticale, dont deux étaient associés à des incisives humaines indiquent vraisemblablement que des têtes humaines ont été exposées sur des fers de lance fichés dans le sol (Fig. 6). Les niveaux de circulation sont jonchés de restes de mobilier, très fragmentés mais bien conservés, qui témoignent de l'usage des sols et plus rarement de dépôts volontaires. Parmi ceux-ci on note un dépôt monétaire glissé entre deux assises de la tour sud-est, des fers de lances condamnés par le feu et déposés dans les niveaux de construction, et des restes alimentaires (fruits, céréales, et préparations culinaires) carbonisés qui ont été laissés en place sur les foyers.

## La céramique

Le mobilier céramique issu de l'ensemble des campagnes de fouilles conduites sur le site se compose essentiellement de vases non-tournés et n'intègre ni vaisselle de luxe ni céramique

d'importation identifiables. Les 12 617 tessons inventoriés livrent un NMI estimé à 464 (nombre de fonds) et 1 222 formes au sein desquelles on ne recense aucun profil complet. L'important taux de fragmentation résulte du fait que ces céramiques sont exclusivement issues de niveaux de circulation à l'exception d'un petit dépôt en contrebas de l'enceinte. Aucun rejet de type dépotoir ou dépôt volontaire n'a été identifié dans l'enceinte. L'essentiel des formes est constitué d'urnes et de coupes d'un diamètre variant de 7 à 32 cm, et dont l'épaisseur des pâtes est comprise entre 0,3 et 1,4 cm. La typologie de la vaisselle renvoie à un service de préparation culinaire et de présentation. Elle ne comporte ni amphore ni vaisselle à boire, ce qui soulève la question de la consommation du vin. Plusieurs tessons portent des traces de perforations supposant d'éventuels systèmes de suspension. L'un d'entre eux pourrait aussi correspondre à un vase de filtration. Les décors sont peu nombreux, seuls quelques lignes incisées et chevrons sont attestés sur les panses ; la présence de peintures est toutefois soupçonnée sur certains tessons. Concernant les caractéristiques technologiques des pâtes, les analyses sur lames minces MFX et DRX montrent des modes de cuisson variés, notamment au moment de la phase de refroidissement. Les dégraissants présents dans les pâtes sont majoritairement de la calcite ou du quartz. Très peu de tessons témoignent d'une épuration de l'argile pour la réalisation d'une vaisselle fine. C'est au final un corpus qui n'évoque pas des biens de prestige et qui renvoie à des productions locales. Les études en cours auront pour objectif de caractériser la composition minéralogique des pâtes dans la perspective d'identifier la diversité des fabriques de production et leurs éventuelles origines.



Fig. 6. Talon de lance fiché dans le sol et associé à une incisive humaine (F. Suméra/SRA-CCJ).

## Le métal et l'instrumentum

Le corpus compte 350 restes pour 270 individus, constitués principalement d'objets en fer (147 ind.) et en bronze (109 ind.), mais aussi de 14 objets en ambre, bois de cerf, os, terre cuite et verre. La majorité du mobilier provient des sols et foyers antérieurs à la phase de monumentalisation du site. La composition est dominée par un lot d'anneaux et quincailleries diverses en bronze et en fer (40 % NMI). Les autres catégories majoritaires sont les éléments de parure-vêtement (13,7 %), l'armement en fer (10 %) et des clous de chaussure (10,4 %). Le reste se répartit entre des outils et instruments, des clous et des objets indéterminés. L'armement compte d'abord quatre pointes de lance/javelot et dix talons à douille, une douille isolée et une pointe de flèche. Les formes et les dimensions des pointes en font plutôt des fers de javelot (Fig. 7). Trois des talons étaient disposés verticalement pointe en bas, indiquant que ces armes étaient plantées dans le sol. Des restes de bois carbonisé des hampes (frêne, chêne à feuilles caduques ; cytise ?) étaient conservés dans trois talons et deux pointes, indiquant que ces autres armes ont été brûlées (analyses E. Castiglioni, M. Rottoli). Les armes de poing sont représentées uniquement par des fragments : bouterolles de fourreaux, croisière d'arme et orles de bouclier. Les bouterolles appartiennent à des fourreaux d'épée du milieu du deuxième âge du Fer, à l'exception notable du fragment le plus important qui correspondrait plutôt à une épée courte ou un poignard. Les fragments de fibules appartiennent à deux fibules en bronze et trois fibules laténiennes en fer de grandes dimensions, dont une à pied fixé à l'arc de La Tène C1 (Fig. 8). Les éléments de ceinture et de vêtement sont illustrés par un bouton conique à bélière, des passants de ceinture enroulés, des anneaux décorés en bronze et un anneau en os, un disque décoré en bois de cerf d'usage incertain. L'élément le plus exceptionnel est un petit anneau zoomorphe en bronze de facture gauloise (pièce de ceinture ou de harnais ?) figurant en ronde-bosse un canidé, vraisemblablement un loup. Outre un bracelet en bronze à décor gravé du premier âge du Fer, trois tampons de bracelet proviennent d'une forme particulière à tampons serpentiformes se chevauchant datable des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., connue par un exemplaire complet du dépôt de l'Aven Bernard à Vallauris (Vindry 1978). Le reste se compose de perles en bronze, en verre, en ambre et en os, de pendeloques de tradition alpine en fer et en bronze, et d'une pendeloque moulurée sur un fragment de chaînette provenant d'une chaîne-ceinture. Un couteau complet en fer et les fragments d'un autre, sont d'usage polyvalent d'après leur forme et leurs dimensions. Un placage de manche de couteau en os pourrait provenir d'un type spécifique de couteau de cuisine d'après les comparaisons régionales (Girard 2010). Une petite lame en croissant avec soie en fer correspond à un rasoir ou bien à un outil artisanal. Des pointes en fer, en bronze et en os sont assimilables à des poinçons. On trouve encore une fusaiole en terre cuite et des objets d'usage incertain comme un fragment d'outil à tête percutee en fer ou une palette en os. La présence d'un lot de 28 clous de chaussure pose question. Ils sont à tête conique usée ou non, avec ou sans rebord sous la tête et la plupart sans marque sous la tête ; sept exemplaires portent cependant une

marque (cinq à ligne concentrique continue de petits globules sur le pourtour, un à cinq globules et un à la croix à quatre branches et quatre globules). Les autres clous présentent des dimensions correspondant plutôt à des assemblages de menuiserie. Hormis un crampon, il n'y a pas d'autre pièce de quincaillerie liée à la construction. Enfin, la majorité du corpus est composée de pièces de « quincaillerie » de formes et de dimensions très diverses en bronze et en fer : anneaux (dont certains provenant peut-être de ceinturons), annelets et maillons de chaînette isolés pouvant provenir de chaîne-ceinture, disque et plaquette à bord perlé, tôles et plaquettes découpées, perforées et/ou repliées, tiges repliées, etc. Deux petites tôles losangiques sont traversées par un clou. Hormis le bracelet mentionné et quelques autres fragments peut-être plus anciens, les objets déterminables appartiennent au second âge du Fer. Ils s'accordent avec les datations disponibles qui permettent d'établir une occupation centrée sur le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Aucun objet caractéristique du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. n'est en tout cas attesté pour l'instant. La typologie des mobiliers met en évidence la présence concomitante d'objets de traditions alpine, italique et sud-gauloise, avec notamment des éléments caractéristiques des Alpes occidentales, de Provence orientale et d'Italie septentrionale (Ligurie, Piémont), ou de Provence occidentale. La présence non anecdotique de clous de chaussure de tradition romaine demandera à être interprétée. Le faciès du mobilier apparaît très spécifique, du moins bien différent de celui d'un habitat. La présence d'armes en nombre dans ce contexte particulier évoque les sanctuaires à armes gaulois, et en particulier le dépôt d'armes et de têtes coupées du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. du Cailar (cf. contribution dans ce même volume). Dans le cas des armes comme des autres objets en fer, on trouve aussi bien des objets très corrodés que des objets dans un état relativement stable, peu corrodés en surface, et ce, indépendamment de la fragmentation. Les observations effectuées à ce stade ouvrent ainsi différentes possibilités d'interprétation sur les pratiques et les trajectoires des mobiliers : armes exposées donc soumises aux intempéries, brûlées sur place ou bien ensuite déposées et enfouies, objets déposés comme offrandes dans le cadre de rites liés à des manifestations ponctuelles et enfouis dans un laps de temps très court, etc. Les éléments de parure montrent de façon générale un excellent état de conservation sauf exception (par exemple le bouton conique, fondu et déformé) et une fragmentation réduite. Les perles et pendeloques ne semblent pas composer des parures cohérentes, ce qui peut indiquer qu'elles ont été déposées isolément. Certains objets comme les tampons de bracelet serpentiforme pourraient témoigner d'une découpe volontaire avant dépôt. Bien que peu représentés, les instruments et ustensiles, mis en parallèle avec les données sur la faune, pourraient évoquer des activités en lien avec les animaux (découpe des viandes, travail du cuir et de la laine). Enfin, l'assemblage hétéroclite que composent les anneaux et quincailleries renvoie à des ensembles de quincailleries votives bien connus en Provence dans des sites naturels remarquables et des espaces réservés en agglomération (Entremont, La Cloche) (Girard 2010) (cf. contribution sur les sanctuaires en Celtique méditerranéenne dans ce même volume). On y retrouve des objets de nature et de fonction similaires, témoignant de gestes comme la découpe, le

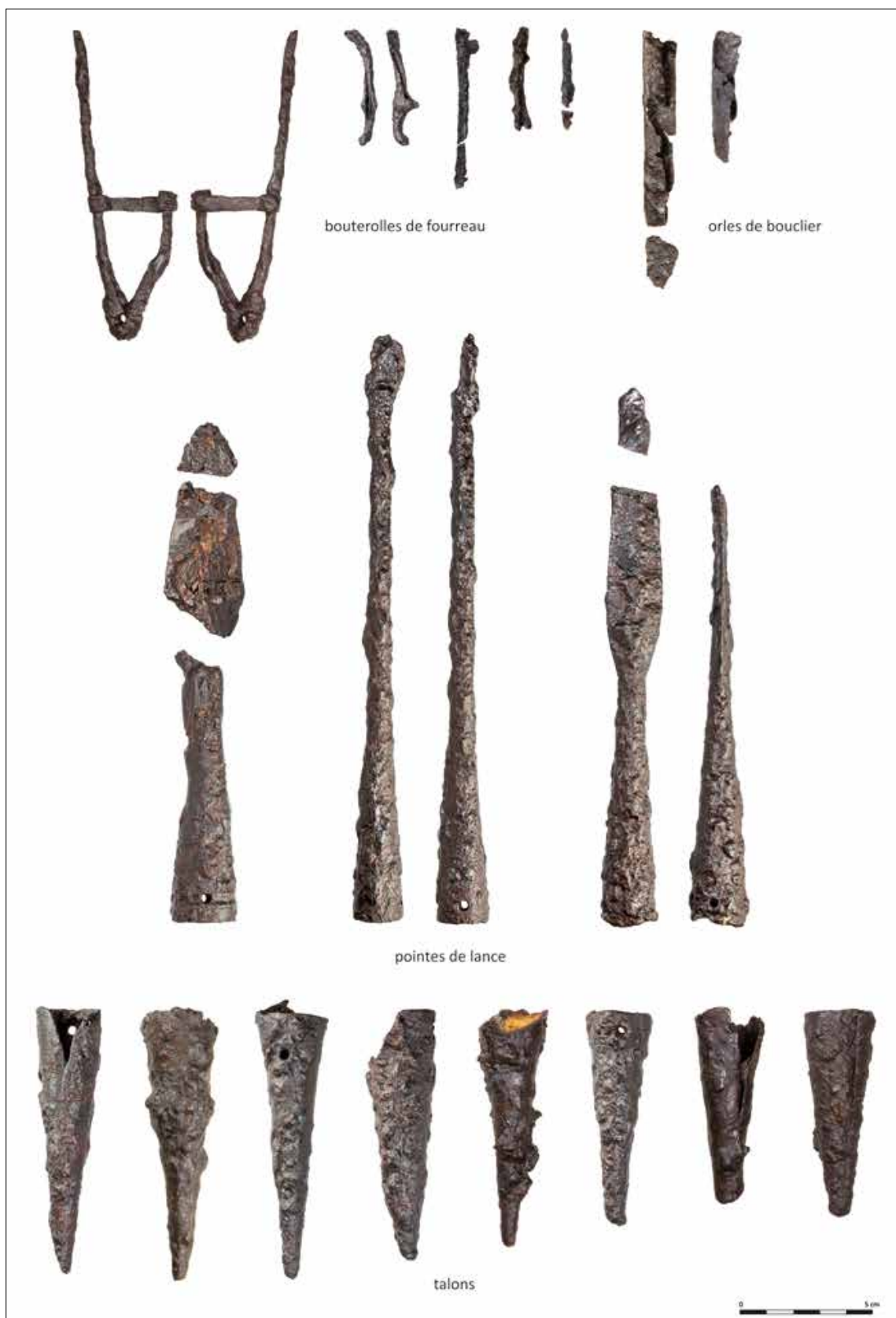


Fig. 7. Pièces d'armement et d'équipement guerrier en fer (B. Girard).





Fig. 8. Parures et autres objets en bronze, fer, os et verre (B. Girard).

repliement et la perforation. Ils peuvent être interprétés comme des dépôts rituels complexes formés par accumulation illustrant des pratiques d'offrande individuelle caractéristiques au second âge du Fer en Gaule méditerranéenne et perdurant au Haut-Empire (Girard *et al.* 2016). L'analyse précise des modalités de mise en œuvre voire de mise en scène, de transformation et de dépôt des objets métalliques, entre les armes complètes (lances), les fragments d'armes (fourreau, bouclier), les objets personnels ou encore les quincailleries sera un objectif majeur de l'étude du mobilier dans son contexte.

### Le dépôt monétaire massaliote

Un dépôt monétaire, constitué de quarante-et-une monnaies de Marseille en bronze, a été trouvé entre les assises d'un mur

appartenant à la phase de construction des tours (Fig. 9). Le lot se compose de quarante monnaies appartenant au groupe dit des grands bronzes au taureau et d'une monnaie répondant au groupe des grands bronzes au trépied. C'est cette dernière monnaie qui livre le TAQ du dépôt. Elle correspond à des émissions liées à un décri illustré par le fait qu'à l'instar du spécimen de La Tournerie, certaines de ces monnaies sont des surfrappes portées sur des bronzes au taureau. Un important taux de plomb caractérise ces émissions dont la composition chimique renvoie au type le plus récent de grand bronze au taureau. L'élément le plus récent de ce dépôt monétaire est constitué par le grand bronze au trépied qui correspond à une émission qui apparaît dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Feugère, Py 2011, p. 105-108 ; Barrandon, Picard 2007, p. 116). L'exemplaire de la Tournerie est le fruit d'une surfrappe, ce qui indique sa proximité chronologique avec la période du décri. Selon les auteurs le

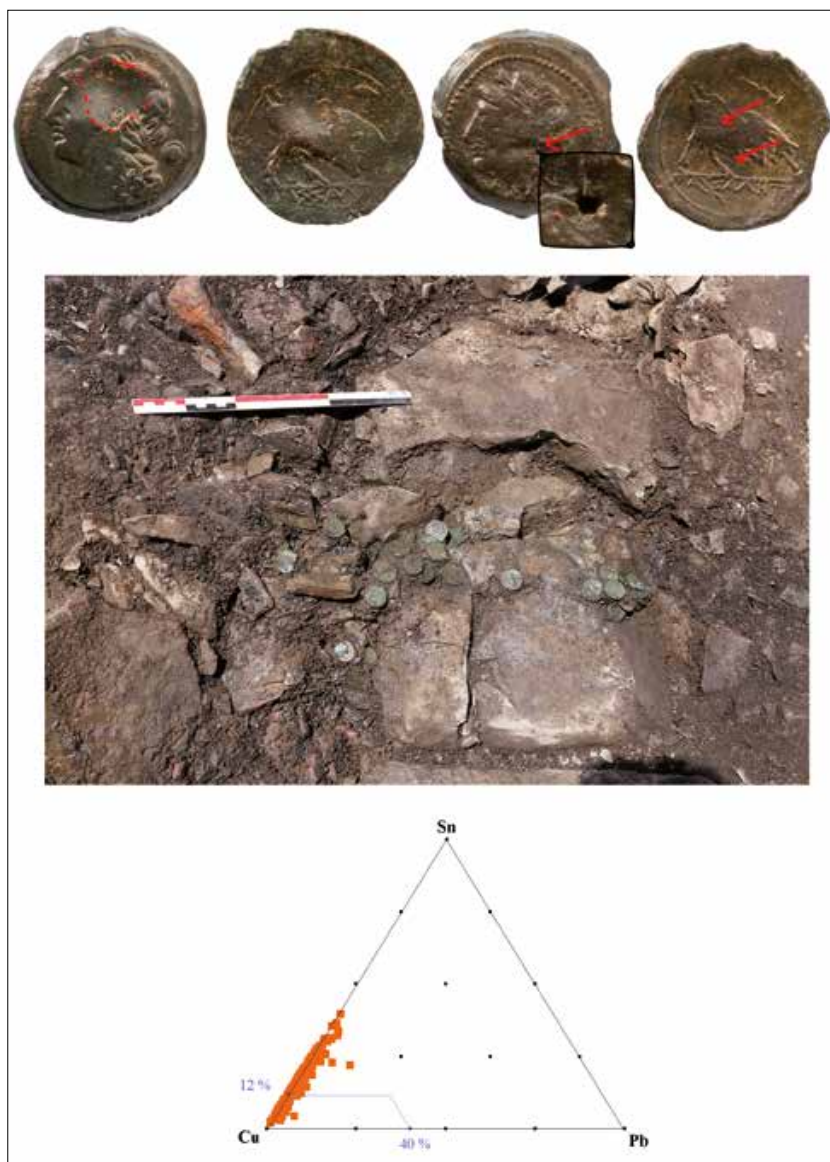


Fig. 9. Dépôt monétaire massaliote et monnaies sacrifiées (F. Suméra/SRA-CCJ).

début des émissions des grands bronzes au taureau se situe au début du IV<sup>e</sup> siècle (Barrandon, Picard 2007, p. 116) ou au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Feugère, Py 2011, p. 105). Considérant que les premières observations faites au microscope électronique à balayage sur le lot de Roubion montrent la présence de monnaies qui ne contiennent que du cuivre et de l'étain, on peut considérer que la constitution du lot monétaire a commencé par les premières émissions soit au plus tard vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Son enfouissement a probablement eu lieu vers la fin de ce siècle. La constitution du dépôt semble s'inscrire dans une durée longue qui n'évoque pas une transaction événementielle. Sur quarante-et-une monnaies, on n'enregistre aucun doublon, et le lot est hétérogène tant par la diversité des émissions que par l'usure des monnaies. La présence de martelages volontaires, de rayures ou encore de poinçonnages évoque sans équivoque des pratiques de condamnation. L'organisation du dépôt, qui traduit un caractère intentionnel, l'étendue chronologique de la constitution du lot, les pratiques de condamnation des pièces, l'association de proximité avec une côte humaine, la portée symbolique de l'image du taureau que l'on sacrifie sont autant de points, qui mis ensemble, renvoient à des usages culturels et évoquent une pratique qui s'apparente à la constitution d'une *favissa*.

## Archéobotanique

Les analyses des sédiments associés aux foyers et aux armes qui ont été condamnées par le feu, présentent de nombreux vestiges carpologiques correspondant à des offrandes alimentaires. Ces dernières comprennent aussi bien des préparations que des graines et des fruits. On remarque tout particulièrement la présence de noisettes, de lentilles et de caryopses d'orge. De manière plus occasionnelle, des céréales, tels que l'engrain, l'amidonnier, le blé dur et peut-être l'avoine, mais aussi des légumineuses telles que l'ervilier ont été reconnus. Des restes de pois, de prunes et de sorbes sont aussi possiblement identifiés. Les préparations alimentaires trouvées correspondent à des agrégats informels de caryopses de céréales fragmentés. Ces derniers comportent des grains, quelques fragments de glume et des bases d'épillettes. Parmi les grains les mieux préservés, on identifie de l'orge et plusieurs variétés de blé. La diversité des blés présents est identifiable grâce à des fragments d'épi incorporés dans les préparations, qui permettent de reconnaître de l'amidonnier, de l'engrain et du blé dur. Cette préparation culinaire comporte aussi quelques restes et empreintes de fleurs qui apparaissent au sommet des grains. Des fragments de téguments indiquent que le décorticage des grains est imparfait. L'absence d'angularité des céréales montre que ces derniers ont été tout d'abord bouillis ou cuits à la vapeur, puis séchés et cassés, de sorte que cette préparation s'apparente à celle d'un bulghur. La préparation a été brûlée sur le site comme offrande. Concernant les boissons, on n'a trouvé ni céréales germées ni graines aromatiques pouvant suggérer une fabrication de la bière. De même, à l'instar des autres sanctuaires des Alpes on a pas trouvé de traces de consommations de raisins. Seules des analyses biochimiques des résidus dans les récipients pourront permettre de répondre éventuellement à cette problématique.

La présence de lentilles et d'orge, espèces très rustiques qui peuvent aussi être cultivées à une altitude élevée est compatible avec la localisation du site dans l'étage alpin. Les noisetiers peuvent pousser jusqu'à 1 400 m d'altitude et proviennent des étages inférieurs. Néanmoins ce sont des fruits faciles à conserver et à transporter et cette indication est donc de faible portée. Quant aux graines de plantes adventices et rudérales retrouvées, elles sont rares et ne fournissent pas d'indications particulières concernant la localisation des champs. Les échantillons les plus riches en offrandes alimentaires présentent de très nombreux fragments de conifère (feuilles aciculaires, écailles de pommes de pin, brachyblastes, portions de rameaux), tandis que ces derniers sont peu présents dans les autres échantillons. Ces restes suggèrent l'utilisation préférentielle de branches de sapin blanc, d'épicéa et de mélèze dans les foyers allumés pour brûler les offrandes.

## La faune

Au cours des fouilles menées entre 2014 et 2016, 7 683 restes animaux ont été recueillis, dont 3 708 ont été déterminés. Ces restes, très bien conservés, sont souvent très fragmentés ce qui limite singulièrement certaines approches, comme l'ostéométrie, les estimations d'âges ou les déterminations de sexe. La majorité de ces restes est issue de la couche noire, ce qui permet d'en faire une présentation d'ensemble avant que les approches stratigraphique et spatiale puissent être envisagées. Cette présentation

	NR	%	Masse (g)	%	NMI
Bœuf	290	7,8	2397	18,2	3
Porc	429	11,6	1355	10,3	6
Caprinés	2889	77,9	9259	70,2	29
Cheval	1		15	0,2	1
Chien	2	0,1	1		1
Cerf : os	1		8	0,1	1
Cerf : ramure	19	0,8	85	1,0	1
Sanglier	2		16		1
Martre ou fouine	1		1		1
Léporidés	41	1,6	42	0,5	3
Coq domestique	3		4		1
Corvidé	1		2		1
Chouette de Tengmalm	1		1		1
Merle ou grive	1				1
Pigeon ramier	1		1		1
Caille	1				1
Oiseaux indéterminés	23	0,5	11	0,1	
Poisson indéterminé	2	0,1			1
<b>Total déterminés</b>	<b>3708</b>	<b>48,3</b>	<b>13198</b>	<b>83,1</b>	
<b>Total indéterminés</b>	<b>3975</b>	<b>51,7</b>	<b>2685</b>	<b>16,9</b>	
<b>Total</b>	<b>7683</b>		<b>15883</b>		<b>54</b>

Fig. 10. Liste des espèces, nombres (NR) et masses des restes et nombre minimum d'individus (NMI) (P. Ménéiel /CNRS).

globale est également justifiée par le fait que les vestiges ne sont pas très abondants, et que l'opération est en cours. La presque totalité (97 % du nombre et 99 % de la masse des restes déterminés) du mobilier provient de mammifères domestiques (Fig. 10), essentiellement de caprinés (78 % et 70 % respectivement). Les mammifères sauvages sont donc très peu représentés, ce d'autant plus qu'un tiers de leurs restes (19 sur 64) consiste en fragments de ramures de cerf dont on ne peut savoir s'ils ont été collectés après la mue ou s'il s'agit de bois de massacre ; sans ces derniers la part du gibier se réduit à 1,2 % du nombre et à 0,5 % de la masse des restes déterminés. Les oiseaux sont également rares, et la plupart des os fragmentés sont restés indéterminés. Enfin, deux vertèbres de poissons ont été recueillies.

**Bœufs, porcs, moutons et chèvres**

Au moins trois bovins sont représentés par 290 restes ; sept os de nouveau-nés ont été recueillis, mais, faute de doublon, ils peuvent provenir d'un seul veau périnatal. En comparant les masses des os des grandes régions anatomiques à celles d'un squelette de référence (Fig. 11a), on constate une relative abondance de côtes, d'os de pieds et de mandibules, et un déficit en vertèbres. Pour les membres, les cuisses sont mieux représentées que les épaules, et les droites plus que les gauches (20 os droits pour 11 gauches). Aucune trace de saignée n'a été relevée sur les trois fragments d'atlas, et les crânes sont trop fragmentés pour qu'un éventuel impact létal puisse être décelé : il est donc impossible de savoir comment ces bovins ont été abattus. Par contre il est possible d'entrevoir quelques gestes de la découpe : une cinquantaine de traces montrent à l'évidence que nous sommes en présence de restes de consommation. Certaines brûlures ponctuelles résultent de la cuisson à la flamme de membres dépourvus de leurs extrémités.

Au moins six porcs sont impliqués. On manque de données sur les âges et les sexes de ces animaux. Toutefois, il faut signaler la présence d'une quinzaine de restes de fœtus et d'une trentaine de périnataux. Plus de la moitié des 429 restes de cette espèce (Fig. 11b) sont des côtes, auxquelles on peut associer une trentaine de processus épineux de thoraciques et transverses de lombaires, tous ces éléments étant sectionnés lors de la découpe des côtelettes et des filets, deux morceaux contigus. Cette sélection peut résulter soit d'une consommation de côtelettes prélevées sur des porcs découpés en dehors du site, soit du prélèvement des autres morceaux de porcs découpés sur place pour une consommation dans d'autres lieux. Le fait que les lacunes soient plus ou moins accusées – il manque surtout de pieds – nous éloigne d'une simple dualité entre les côtes et le reste des carcasses. Enfin, la présence de restes de fœtus, et donc de viscères de truies, témoigne d'une découpe sur place. La plupart de la soixantaine de traces de découpe a été relevée sur des vertèbres (41 %) et des côtes (40 %) ; le reliquat concerne surtout des os de jambons (11 %). Les traces de cuisson, sous forme de brûlures locales, sont rares : elles concernent une côte et la partie distale d'un tibia. Du fait de l'état de fragmentation des os, seulement 11 % des os de caprinés ont pu être déterminés au rang de l'espèce ; ils révèlent une majorité de mouton (92 %), la chèvre (8 %)

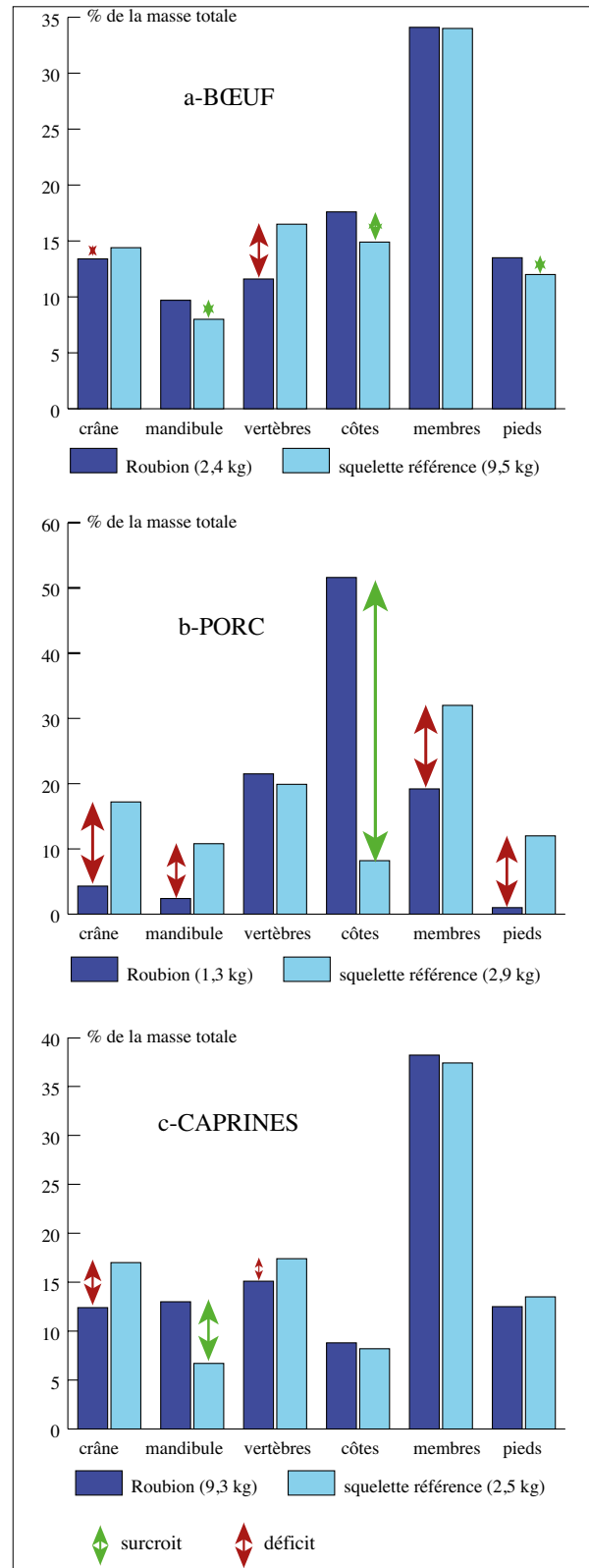


Fig. 11. Fréquences relatives des masses d'ossements par espèce et par régions anatomiques à Roubion et sur des squelettes de référence (P. Méniel /CNRS).

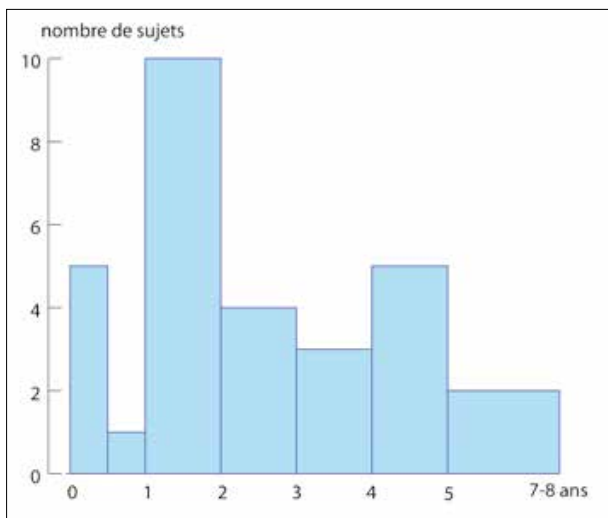


Fig. 12. Distributions par année des âges au décès des caprinés estimés à partir des dents (éruption et usure, voir (Chaix, Méniel 2001) (P. Méniel /CNRS).

étant largement secondaire. Les 30 estimations d'âges dentaires (Fig. 12) se répartissent en 16 sujets de deux ans ou moins, et 14 plus âgés. Faute de restes dentaires, les 35 restes périnataux issus d'au moins deux sujets ne sont pas pris en compte dans cette distribution. Les agneaux de 3 à 6 mois sont épargnés, alors que les plus jeunes sont soumis à un abattage plus intense : c'est habituellement le signe d'un élevage orienté vers la production laitière. Quelques animaux sont abattus au cours de leur période de croissance, pour fournir une viande de qualité, mais la part des sujets adultes est loin d'être négligeable. On a là les indices d'une gestion qui répond à plusieurs objectifs, lait, viande et laine, mais en aucun cas à une spécialisation ou à des prescriptions sévères car il est évident qu'il n'y a aucune classe privilégiée. Trois os de fœtus ont été recueillis. Deux d'entre eux, un fémur et un radius, ont des longueurs diaphysaires qui permettent d'en estimer l'âge à 90 jours (Habermehl 1975), soit deux mois avant la période d'agnelage, c'est-à-dire en hiver. Nous avons déjà vu que les déterminations de sexes sont peu abondantes (cinq brebis, deux chèvres, dix-sept caprinés femelles et huit caprinés mâles), mais elles témoignent néanmoins de la suprématie numérique des femelles, ce qui est habituel dans les cheptels de ces petits ruminants. Les restes proviennent d'au moins 29 caprinés, dont 16 moutons et trois chèvres. Le choix des parties n'a pas entraîné d'anomalie majeure vis-à-vis d'un squelette de référence (Fig. 13) ; toutefois les mandibules sont un peu mieux représentées qu'elles ne le sont sur la référence, ce qui compense le déficit en parties crâniennes. Il n'y a donc pas de sélection des parties, ce qui montre que les carcasses de caprinés ont été traitées sur place. Des traces de saignée apparaissent sur sept cervicales, quatre atlas et trois axis. Des traces de découpe ont été relevées sur 488 os (soit 17 % des restes de caprinés). Elles sont

fréquentes sur les vertèbres (39 %) et les os de l'épaule (19 %) et du gigot (18 %), puis les côtes (15 %) ; elles sont plus rares sur le crâne (12 %) et les pieds (5 %). Le traitement des vertèbres, qui caractérise le mode de découpe de la carcasse, entre fente en deux et levée de l'échine, mérite une attention particulière. En effet, ces deux pratiques sont attestées, la première par des vertèbres fendues en deux, la seconde par des corps vertébraux arasés des deux côtés. Or les fréquences de ces stigmates varient selon les catégories de vertèbres. Les cervicales et les thoraciques sont plus volontiers fendues en deux qu'arasées, alors que c'est l'inverse pour les lombaires. Il faut signaler que les vertèbres fendues en deux le sont rarement dans leur plan de symétrie, ce qui s'oppose à l'image d'une fente en deux des carcasses, qui donne des sections symétriques et régulières, mais va plutôt dans le sens d'un partage en deux de tronçons de rachis, ce dont témoigne également la fréquence des vertèbres tranchées. Quoi qu'il en soit, la levée de l'échine, qui produit des vertèbres arasées, si elle a été employée, ce qui n'est pas sûr (les rachis ayant pu être tronçonnés auparavant), est loin d'être systématique.

Une soixantaine de restes de caprinés portent des traces de brûlures plus ou moins prononcées. Certains (39 %) ont été calcinés à des degrés divers (gris-bleu à blanc craquelé), d'autres (14 %) ont simplement été carbonisés (brun ou noir), suite à des expositions plus ou moins prolongées mais qui outrepassent largement ce qui est requis par la cuisson de la viande. Cette dernière nous est révélée par des indices plus discrets, comme ces cinq incisives et cette prémolaire supérieure à la pointe brûlée témoignant d'un passage à la flamme (Fig. 14c), au moins de têtes (dont quatre éléments présentent également des stigmates de cette cuisson), mais peut-être de moutons embrochés.

### Les espèces rares

Le cheval est représenté par une dent jugale inférieure droite d'adulte. Du chien, il a été retrouvé une phalange II d'adulte, une scapula de fœtus et deux coprolithes. Manifestement ces deux animaux, très peu représentés, n'ont pas été consommés. Le coq domestique, avec trois os, est le seul représentant de la basse-cour. En ce qui concerne les mammifères sauvages, en dehors d'un fragment de côte, le cerf est représenté par une vingtaine de fragments, voire d'éclats, de ramures travaillées. De même les deux fragments de la canine de sanglier présentent des traces de façonnage et n'ont rien d'un déchet culinaire. En plus de ces restes de grands animaux, et un fémur de mustélidé, martre ou fouine, on trouve 41 fragments issus d'au moins trois léporidés, lapin et lièvre. À part quelques petits os, tous ces restes sont réduits à l'état de fragments, mais seul un calcanéum porte une trace de désarticulation. Même si certains de ces animaux ont bien été mangés, leur contribution à l'alimentation est négligeable. Parmi les animaux sauvages, on trouve aussi quelques oiseaux (Fig. 10) représentés seulement par un ou deux os chacun, et rien n'indique qu'ils ont été consommés. Les deux vertèbres de poisson contribuent à la diversification de la liste des animaux représentés.

## Synthèse

L'écrasante majorité des restes animaux recueillis consiste en déchets culinaires : ils représentent 98,6 % de la masse des vestiges déterminés. Les moutons en fournissent les deux tiers (66 %), le reliquat provient essentiellement des bœufs (18 %), des porcs (10 %) et des chèvres (6 %). En effet, les léporidés (0,3 %), quelques volatiles (0,1 %) et un poisson (0 %) y contribuent de manière tout à fait ponctuelle. Pour autant qu'on puisse le savoir, ces animaux ne semblent pas avoir fait l'objet de sélections basées sur un critère d'âge ou de sexe. Malgré les destructions imputables au fait que ces restes aient été enfouis dans des niveaux de sols, avec les pertes que cela suppose, les régions anatomiques des ruminants sont représentées selon des masses analogues à celles des squelettes de référence. Le porc fait clairement exception, avec des côtes six fois plus abondantes (en masse) que les autres régions. Cela implique une circulation de certains morceaux de viande. Les porcs ayant sans doute été découpés sur place, comme le montrent une quinzaine d'os de fœtus et restes d'entrailles de truies dépecées, on peut penser que des quartiers de viande ont été prélevés pour être consommés ailleurs. Le traitement des animaux présente des différences importantes, celui des porcs se distinguant nettement de celui des ruminants. Comparée à celles de restes de banquets découverts dans des sanctuaires et divers lieux de culte (Fig. 13), qui se divisent en deux groupes, selon qu'ils sont dominés par le porc ou les caprinés, la série de Roubion se place évidemment dans ce dernier, non loin de Corent et d'Ouessant. Dans ces ébauches de comparaisons, la fréquence des caprinés constatée à Roubion apparaît assez remarquable. C'est là l'un des faits saillants de cet ensemble. En ce qui concerne le cheval, il ne figure pas dans les restes de banquet, ni sur les sites d'habitat de la région (Suméra 2015). Son absence à Roubion n'a donc rien d'original. Le chien, qui figure parfois, mais toujours en petites quantités, dans des amas de banquets en Gaule (Méniel 2008), n'est guère présent sur les sites d'habitat de l'âge du Fer des séries régionales ; bien que présent sur le site, ce dont témoignent des traces de dents sur les os et des coprolithes, il ne contribue guère à l'alimentation. Cette liste des témoins manquants peut être étendue au gibier, qui se résume à une quarantaine de restes de léporidés, sans trace de grands animaux. En effet, le cerf, qui figure régulièrement sur les sites d'habitats régionaux contemporains, n'est représenté que par un fragment de côte et quelques éclats de ramures taillées qui n'ont rien de déchets culinaires. De tout cela il ressort une écrasante majorité de mammifères domestiques, ruminants et porcs, qui ne trouve guère d'analogies.

## Les restes humains

La présentation qui suit porte exclusivement sur les ossements issus des fouilles de 2011, 2014 et 2015. Concernant ces trois campagnes, on recense 72 restes humains correspondant à 68 ossements plus ou moins complets et répartis sur l'ensemble de la plateforme en huit zones de découverte. Une concentration correspond aux ossements d'un adolescent circonscrits dans un

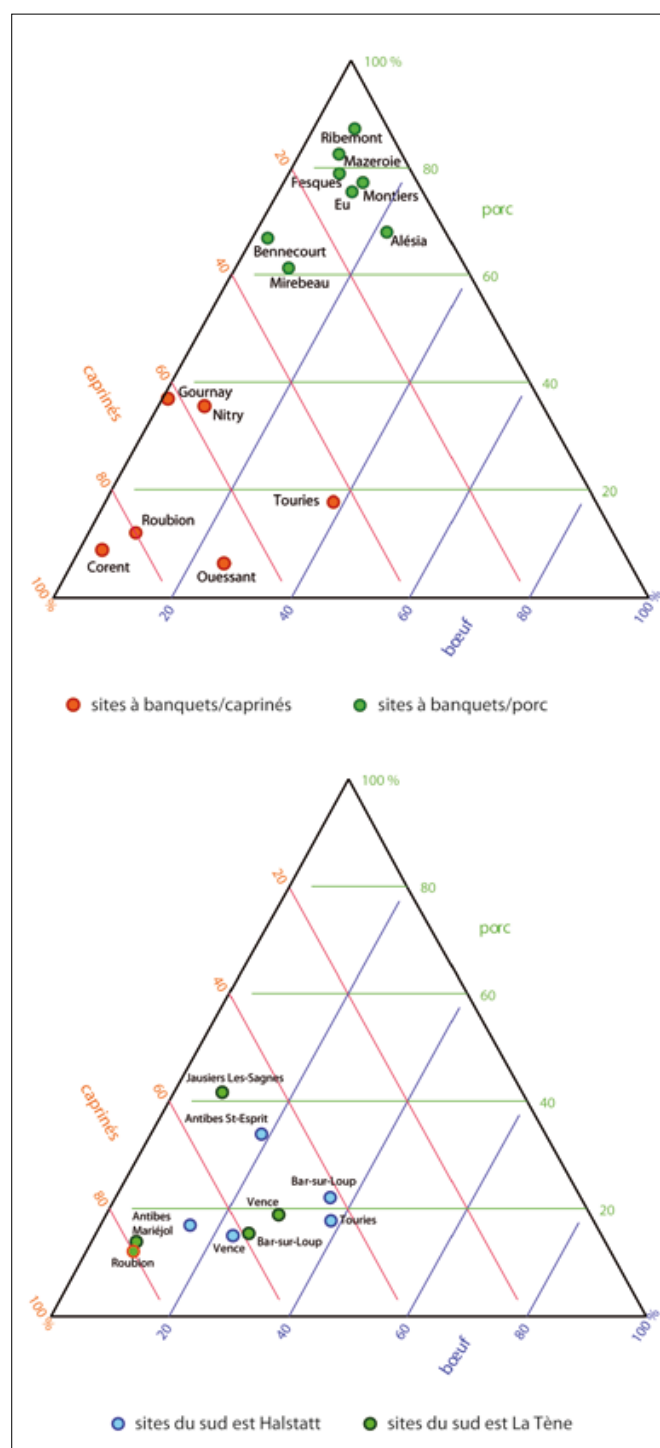


Fig. 13. Diagramme ternaire des fréquences d'après les nombres de restes de caprinés, porc et bœuf (P. Méniel/CNRS) : **En haut**, sur quelques sites à banquet en France : Bennecourt (Bourgeois 1999), Corent (Foucras 2011), Fesques (Mantel 1997), Mazerolle (Lachiche 2011), Mirebeau-sur-Bèze (Méniel 2016), Ouessant (Méniel, Clavel 2013), Ribemont-sur-Ancre (Méniel 2008), Alésia et Touries (études Méniel en cours), Nitry, Eu et Montiers (études Méniel, inédites) ; **En bas**, sur quelques sites de l'âge du Fer de la région (d'après Suméra 2015, p. 88-92).

espace d'approximativement 1 m<sup>2</sup>. Il est représenté par des éléments d'un bloc crânio-facial incomplet, des éléments du rachis, du thorax, et des portions d'os longs, de ceinture pelvienne et scapulaire. Le bloc crânio-facial qui reposait sur sa face inférieure, semble avoir été disposé volontairement dans une anfractuosité de la roche. Concernant les ossements isolés, on recense notamment un os d'ulna découvert sur la partie nord de la plateforme à l'occasion du diagnostic de 2011, une côte entre deux assises de mur à proximité immédiate du dépôt monétaire qui lui est contemporain et quatre dents isolées qui sont associées à trois foyers et aux trois talons de lances découverts en position verticale. La chronologie relative permet d'identifier que les restes humains correspondent tous aux deux premières phases d'occupations et sont antérieurs à la monumentalisation du site et à la phase de construction du four à chaux. Toutefois, dans l'attente des résultats de toutes les datations qui permettront de préciser le diagramme stratigraphique, il n'est pas possible de conclure ni à la contemporanéité ni à la diachronie de tous ces ossements. Toutes les parties anatomiques sont représentées sauf les éléments des mains et des pieds et le rachis cervical. Le NMI osseux est égal à deux. Les quelques pièces osseuses adultes ne peuvent s'exclure et représentent donc un seul sujet (deux côtes droites, un 1/3 distal de diaphyse d'ulna droite, un fragment distal de fémur gauche). L'ensemble des restes osseux immatures sont compatibles entre eux au regard du format et du stade de croissance. À partir des restes du bloc crânien frontal (BCF) et particulièrement des pièces dentaires, un âge au décès compris entre 10 et 15 ans peut être estimé (Moorrees *et al.* 1963 ; Ubelaker 1987). Le degré de maturation osseuse des restes infra-crâniens est compatible avec celui du BCF. Le NMI dentaire, quant à lui, s'élève à trois. Deux deuxièmes molaires inférieures fonctionnelles isolées s'excluent par le format mais l'une d'elles est compatible avec les dents maxillaires de l'adolescent. Une deuxième incisive latérale supérieure déciduale appartient à un enfant. L'état de conservation des pièces osseuses est très hétérogène. Les restes crâniens et infra-crâniens de l'adolescent sont très fragmentés (cassures fraîches) en raison de la fragilité de l'os lors de son exhumation. Des dégradations de l'os cortical, plus ou moins dense, d'origine végétale, ont été notées ainsi que quelques desquamations. Les cassures anciennes, légèrement émoussées, sont attribuables à des dégradations naturelles (abrasion et/ou érosion). L'absence de la partie supérieure du bloc cranio-facial est vraisemblablement liée au mode de dépôt du crâne dans une anfractuosité anthropique et peu profonde du rocher de laquelle devait émerger la partie supérieure du crâne. Les restes adultes, incomplets (cassures anciennes), sont beaucoup moins fragiles. Ils présentent également un état de surface différent, plus dense, plus compact avec peu de réseaux racinaires. L'état des dents antérieures et postérieures du bloc crânio-facial attribué à un adolescent est très contrasté. En effet, nous avons noté l'absence de couronne des incisives et des canines (Fig. 14a et b). La surface occlusale de la canine gauche, en forme de cône, est irrégulière et présente des angles aigus. Il subsiste une écaille d'émail de 3 mm en hauteur et 4 mm en largeur sur la face vestibulaire. La cavité pulpaire est visible ce qui signifie que non seulement la couronne mais également la racine ont perdu de la substance.

Cette configuration est la même pour la canine droite et l'incisive latérale gauche même si une cassure fraîche localisée sur le quart vestibulo-distal limite la lecture. L'incisive centrale gauche est représentée uniquement par sa racine. La face occlusale est irrégulière et forme un plan oblique, dans le sens linguo-vestibulaire et présente un lustrage. L'incisive latérale droite présente la même configuration. Les fractures observées sur ces quatre dents antérieures étant situées à la hauteur de l'os alvéolaire, nous proposons qu'il s'agit d'atteintes post-mortem qui ont eu lieu alors que l'os alvéolaire était exposé et avant le dépôt final du crâne. Des altérations de l'émail liées à l'exposition à l'air libre induisant des variations brutales de température et d'hygrométrie ont été observées sur les restes humains du site du Cailar (Ciesielski *et al.* 2014). Les altérations de l'émail, dans notre cas, s'apparentent plutôt à celles que l'on observe sur les têtes animales qui ont subi une cuisson au feu. Par contre, le bloc crânio-facial ne porte aucune trace d'altérations thermiques. La modification de la couleur de l'os ainsi que l'apparition de fissures et de déformations n'apparaissent qu'à une température bien supérieure à celle d'une chauffe « culinaire ». Celle-ci provoque deux sortes de stigmates selon que la portion est bouillie ou grillée (Solari *et al.* 2015). Ces traces ne sont visibles qu'à une échelle microscopique et nanométrique (Pijoan *et al.* 2007). Quoi qu'il en soit, dans notre cas, il s'agit plutôt d'une cuisson au feu. En effet, en contexte médico-légal, sur les corps carbonisés, les lèvres, sous l'effet de la déshydratation se rétractent et exposent ainsi les dents antérieures alors que la chair au niveau des joues protège encore les prémolaires et les molaires. Néanmoins, l'effet de la chauffe à basse température sur le matériel dentaire est très peu étudié. C'est donc la comparaison avec le traitement de la faune qui a permis de proposer cette hypothèse (Fig. 14c). Dans la mesure où il n'y a aucune trace morphoscopique visible sur l'os, ces traitements sont probablement sous-estimés en contexte archéologique (Oestigaard 2000). La question qui se pose ici est la motivation qui a impliqué le passage du bloc cranio-facial au feu à une température plus en accord avec des préparations culinaires qu'avec une crémation. Par ailleurs, aucune altération artificielle de surface ou de forme (fracturation) n'a été observée sur les restes crâniens et infra-crâniens. L'incisive déciduale n'était pas en phase de résorption et n'a pas chuté sous la poussée de la dent définitive. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une perte ante ou post-mortem et de quelle manière elle est arrivée sur le site. Le temps écoulé avant l'enfouissement de ces restes humains étant difficile à évaluer, l'interprétation du profil ostéologique, du nombre d'individus et de leur répartition spatiale reste, pour l'instant, limitée. Il semble, toutefois, se dessiner deux traitements différents du cadavre. La présence des restes crâniens et infra-crâniens d'un adolescent, circonscrits dans un espace réduit, sans traces de décharnement et dont une partie semble avoir bénéficié d'une mise en scène de dépôt contraste avec l'association des restes dentaires et des lances. Dans le premier cas, on ne peut exclure parmi les hypothèses plausibles celle du dépôt d'un corps plus ou moins complet. Mais les stigmates d'une chauffe dont l'objectif n'était ni la crémation du cadavre ni sa consommation sont énigmatiques. Dans le second cas, on peut envisager une exposition de têtes. Dans l'état actuel des

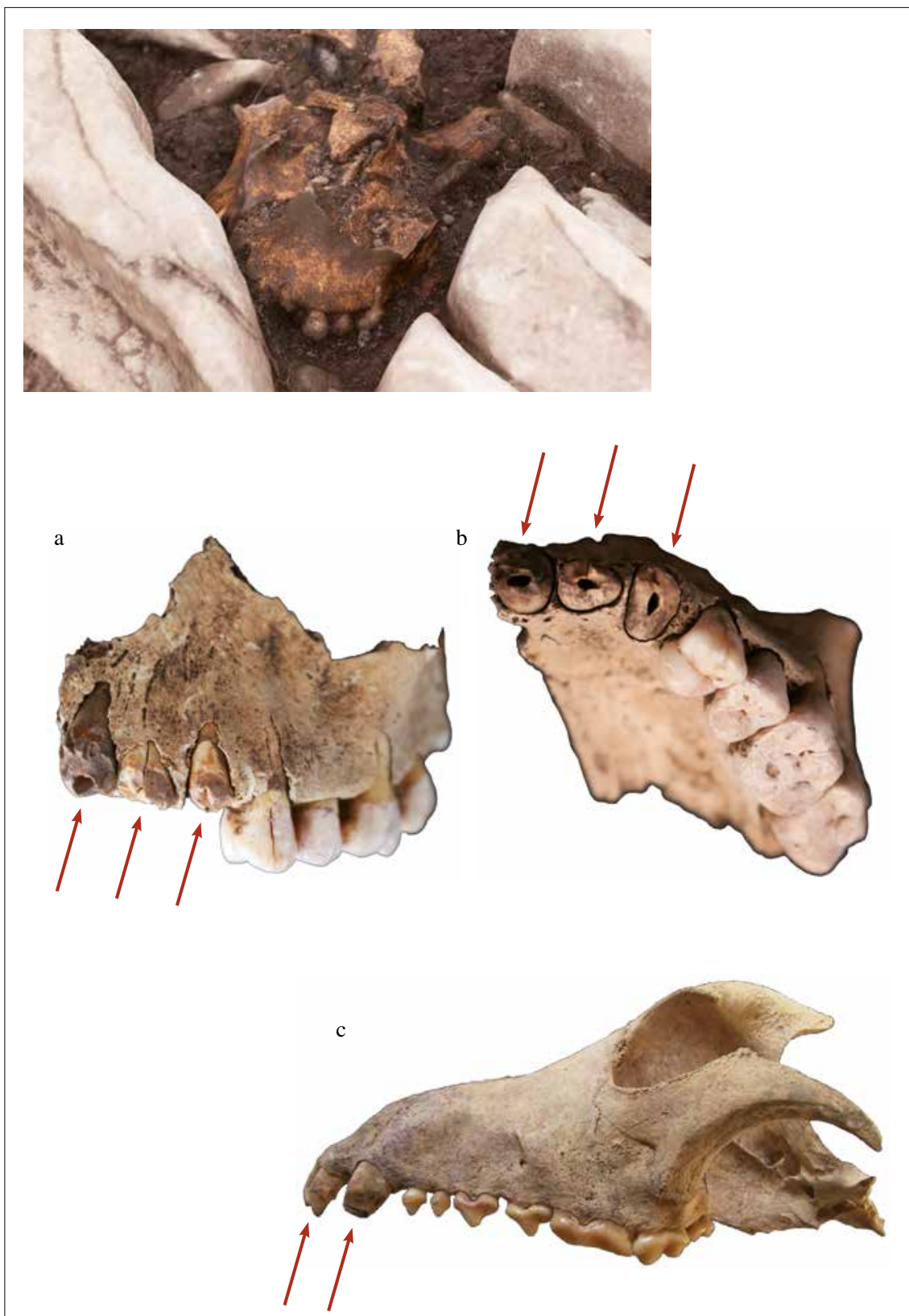


Fig. 14. Stigmates de cuisson sur les restes du BCF de la Cime de la Tournerie comparés à ceux d'un animal rôti (A. Schmitt/CNRS).



données, l'interprétation de la présence des restes humains de la Cime de la Tournerie est ardue et sans équivalent dans le midi de la France. La question du statut des individus, du traitement des cadavres ainsi que leurs conditions de décès demeurent au centre de nos interrogations.

## Conclusion

À l'issue des trois premières années de fouille, le faisceau de données conduisant à identifier des gestes d'ordre culturel s'est considérablement étoffé de sorte qu'il n'est pas possible de douter de la vocation du site. Concernant le mobilier métallique, les présences d'armes, de bijoux, de plaques perforées, d'anneaux en bronze et en fer, constituent des éléments qui alimentent cette interprétation. Il en est de même des restes fauniques qui proviennent de reliefs de repas au travers desquels on entrevoit des gestes et des choix de consommation qui dépassent les simples nécessités alimentaires et évoquent des pratiques de banquet. Les restes végétaux trouvés à proximité des foyers témoignent aussi de la tenue de repas, on note ainsi la présence de lentilles mais aussi de graines et de préparations culinaires à base de céréales. En revanche, la céramique bien que relativement abondante, ne renvoie pas à l'exercice de

libations. Les pratiques cultuelles sont aussi illustrées au travers du traitement réservé à certains mobiliers. Ainsi, de nombreux objets portent des traces de condamnation : des lances ont été jetées au feu comme en témoignent les charbons piégés dans les douilles ; des pointes de lances ont été brisées ; des fruits secs, des céréales et des préparations culinaires ont été calcinés et déposés à côté avec les fragments d'armes passés au feu ; des monnaies ont été sacrifiées ; et enfin une tête humaine cuite a été exposée. Le nombre des vestiges liés à l'armement, les découvertes d'incisives associées à des talons de lance qui illustrent de manière convaincante la pratique des têtes exposées sur des fers de lance, la tête exposée à l'entrée du site, sont autant de marqueurs qui témoignent de sociétés guerrières. Pour autant, le caractère héroïque de ce lieu de culte doit encore être discuté. Ainsi, les restes de la tête d'un jeune adulte, déposés dans une anfractuosité de la roche, évoquent la pratique d'exposition des têtes mais les stigmates de cuisson qui s'apparentent aux effets de pratiques culinaires interrogent à nouveau sur la nature de ce dépôt. L'ensemble évoque des événements organisés pendant près de deux-cent ans autour du feu dans un espace fermé ne pouvant accueillir intra-muros plus de soixante personnes. À l'occasion de ces rassemblements autour de banquets, il n'est pas certain qu'aient été convoqués ni le vin ni les héros.

## Bibliographie

- Barrandon J.-N., Picard O., 2007. *Monnaies de bronze de Marseille. Analyse, classement, politique monétaire*. Paris, CNRS. (Cahiers Ernest-Babelon ; 10).
- Bourgeois L., dir., 1999. *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris, Maison des sciences de l'Homme. (DAF ; 77).
- Brenot C., Barrandon J.-N., 1988. Les émissions de bronze à Marseille : apport des analyses I : les bronzes lourds. *Revue Numismatique*, 6, 30, p. 91-113.
- Chaix L., Méniel P., 2001. *Archéozoologie : les animaux et l'archéologie*. Paris, Errance. (Collection des Hespérides).
- Ciesielski E., Girard B., Roure R., 2014. L'exposition d'armes et de têtes coupées au Cailar. Pratiques rituelles des Celtes du Midi au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. *Archeopages*, 39, p. 6-15.
- Depeyrot G., 1999. *Les monnaies hellénistiques de Marseille*. Wetteren, Moneta. (Moneta ; 16).
- Feugère M., Py M., 2011. *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère)*. Montagnac, Éditions Mergoïl / Paris, Bibliothèque nationale de France.
- Foucras S., 2011. *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne*. Montagnac, Éditions Mergoïl. (Archéologie des plantes et des animaux ; 3).
- Girard B., Gentric G., Malagoli C., Richard-Ralite J.-C., Roussel-Ode J., Roux L., Rouzeau N., 2016. Le Chastelard de Lardiers : de l'oppidum gaulois au sanctuaire gallo-romain. In Rouzeau N., Bois M., dir. *Objets de cultes gaulois et romains : entre Rhône et Alpes : travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*. Paris, Errance / Musée d'archéologie tricastine, p. 55-83.
- Girard B., 2010. *Le mobilier métallique de l'Âge du Fer en Provence (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) : contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne*. Thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2056 p.
- Habermehl K.-H., 1975. *Die Altersbestimmung bei Haus- und Labortieren*. Berlin, Hamburg, Parey Verlag.
- Lachiche C., 2011. Les restes de banquets du sanctuaire de Mazeroie, Naix-aux-Forges, Meuse (I<sup>er</sup> s. av.-I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). In Reddé M., dir. *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la*

- Gaule*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 633-638. (Bibracte ; 21/2).
- Mantel É., dir., 1997. *Le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines » : Seine Maritime*. Berk-sur-mer, Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelle. (Nord-ouest archéologie ; 8).
- Méniel P., 2016. Les restes animaux du sanctuaire gaulois et antique de Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or, fouilles 2001-2007). *Gallia*, 73, 2, p. 55-80.
- Méniel P., 2008. *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle : Age du fer*. Gollion, Infolio. (Collection Vestigia).
- Méniel P., Clavel B., 2013. Évolution des ressources et impact taphonomique sur la composition de l'amas coquillier d'Ouessant. In Daire M.-Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.-M., Lespez L., Normand É., Scarre C., dir. *Anciens peuplements littoraux et relations Homme/Milieu sur les côtes de l'Europe atlantique*. (France). Oxford, Archaeopress, p. 513-526. (*BAR Int. Ser.* ; 2570).
- Moorrees C. F. A., Fanning E. A., Hunt E. E., 1963. Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of Dental Research*, 42, 6, p. 1490-1502.
- Oestigaard T., 2000. Sacrifices of raw, cooked and burnt Humans. *Norwegian Archaeological Review*, 33, 1, p. 41-58.
- Pijoan C. M., Mansilla J., Leboeiro I., Lara V. H., Bosch P., 2007. Thermal alterations in archaeological bones. *Archaeometry*, 49, 4, p. 713-727.
- Quatrehomme G., Beauthier J.-P., Lefevre P., Cattaneo C., 2015. *Traité d'anthropologie médico-légale*. Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- Solari A., Olivera D., Gordillo I., Bosch P., Fetter G., Lara V. H., Novelo O. 2015. Cooked Bones ? Method and practice for identifying bones treated at low temperature. *International Journal of Osteoarchaeology*, 25, 4, p. 426-440.
- Suméra F., 2015. *Signature des occupations protohistoriques et antiques dans l'évolution des paysages et dans la construction de la géographie humaine du massif du Mercantour (Alpes-Maritimes)*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 458 p.
- Ubelaker D. H., 1987. Estimating age at death from immature human skeletons : an overview. *Journal of Forensic Science*, 32, 5, p. 1254-1263.
- Vindry G., 1978. Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence Orientale (1875-1975) : la Protohistoire. *DAM*, 1, p. 7-76.

## Auteurs

Franck SUMÉRA, Conservateur en chef ; Aix Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, CCJ, Aix-en-Provence, France ; Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, F-13625 Aix-en-Provence Cedex 1 ; franck.sumera@culture.gouv.fr

Benjamin GIRARD, Chercheur associé ; Aix Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, CCJ, F-13625 Aix-en-Provence ; bengirar@yahoo.fr

Patrice MÉNIEL, Directeur de Recherche au CNRS ; UMR ARTEHIS ; 6 Boulevard Gabriel, F-21000 Dijon ; patrice.menielle@ubfc.fr

Aurore SCHMITT, Chargée de recherche ; Aix Marseille Univ, CNRS, EFS, UMR 7268 ADES, Marseille ; Faculté de Médecine Nord, Boulevard Pierre Dramard, F-13344, Marseille Cedex 15 ; aurore.schmitt@univ-amu.fr

Elisabetta CASTIGLIONI, Chercheur ; ARCO Cooperativa di Ricerche Archeobiologiche, soc. Coop ; via Crispi, I-12 22100 Como ; archeobotanica@gmail.com

Margot DELABRE, Étudiante ; Université Paul Valéry, F-34000 Montpellier ; delabre.margot@orange.fr

Mauro ROTTOLI, Chercheur ; ARCO Cooperativa di Ricerche Archeobiologiche, I-12 22100 Como ; archeobotanica@gmail.com

## Abstract

In the Southern Alps, the site of la Cime de La Tournerie, established on a mount peaking at an altitude of 1 816 m, is a monumental place of worship of the early second Iron Age. This site is characterised by a network of concentric walls and ditches surrounding a 500 m<sup>2</sup> platform marked out by a monumental wall. Excavations conducted from 2014 to 2017 uncovered weapons, jewelry, remains of banquet, human bones, elements of monumental masonry and a Massaliot monetary storage of the third century BC.